Image not found or type unknown

Mon ex me pourrie la vie

Par **lacana**, le **26/10/2016** à **22:28**

Bonjour , voilà je suis un homme séparer depuis 3 ans de ma compagne la mère de nos 3 enfants nous nous somme séparer car elle m'avais trompée se que je ne lui en est pas voulu car on était ensemble sans être vraiment ensemble en dernier temp . Alor je voyer mes enfants régulièrement mes le jour où j'ai rencontrée quelqu'un avec qui je me sent bien elle me pourrie la vie menpeche de voir mes enfants cela fait 1 ans quel me pourrie la vie à moi et ma nouvel compagne celle ci a 3 enfants nous nous somme installer ensemble et je suis passer devant le jaf pour pouvoir voir mes enfants car la mère refuse car jai quelqu'un et le juge me donne la Moitier des vacances et je nest pas u un wikend sur deux.car elle a démanger suite à ma nouvel relation à 400 kilm pour que géographiquement je voi mes enfants très peut et que j'obtienne tjrs moin ... et la les enfants on u le droit de venir et elle a inventer que mes deux fille on était à touchée par l'enfant de ma compagne qui a 9 ans sur nos deux filles on 4 ans et 7 ans et porte des plainte et ne me présente plu les enfants meur bourr la tete a meur faire croire qu'il on vraiment était attoucher je passe demain encor devant le juge pour non présentation d'enfants 6 mois après ne plus les avoir vu et un contacte téléphonique et accepter par la mère mes elle me laisse pas leur dire se que je veu elle nous coupe la parole je suis donc dans le vide et ne sais plu coment agire pour quel Arette et nous laisse enfin tranquil et que mes enfants vive leur enfance normale jai fait la demande d'une enquête social à son domicile et on ne me donne pas de nouvel ou sent et j'aimerai trouver une solution merci à ceux qui veul bien échanger leur expérience ou se qu'il pense merci

Par **Visiteur**, le **27/10/2016** à **11:26**

Bonjour,
en fait vous ne posez pas de question ? Et je veux bien admettre que certains ont de gros soucis avec l'orthographe mais désolé, chez vous cela en devient presque illisible... Il existe des correcteurs automatiques même sur ce forum. Pourquoi s'en priver ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés